

TRAITS D'UNION



BULLETIN DE LIAISON

DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
ET DE CEREBRO-LESES ET DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ADHÉRENTS DE L'UNAFTC

EDITORIAL

Chers amis,

Un combat, si long soit il, n'est perdu que pour ceux qui renoncent à mi-chemin. L'obtention du financement de 40 GEM dont 8 déjà existants mais 32 nouvellement créés, spécifiques à l'accompagnement de nos blessés, est une victoire incontestable de notre union et de votre militantisme.

Il convient désormais de ne pas être effrayé par cette avancée, de concrétiser celle-ci en finalisant ces projets par une mise en œuvre effective.

La socialisation de nos blessés, le maintien d'une relation à l'autre, la possibilité de soutenir, compléter et continuer l'action des AFTC par ces financements publics est une opportunité exceptionnelle.

Notre activité, rarement aussi intense, est donc récompensée, mais nécessite que nous puissions sans doute échanger de manière plus fréquente. La journée des adhérents a permis de retenir la nécessité d'un partage régulier de bonnes pratiques, de temps d'échanges ou encore de groupes de travail à thèmes.

En collaboration avec l'AFTC Alsace et l'AFTC Ile de France / Paris, nous vous proposons une réunion sur les GEM le vendredi 25 novembre 2011 de 10h à 16h à Paris.

Il s'agit de réunir les AFTC ayant déjà une expérience de GEM en activité et celles qui ont déposé des dossiers et qui ont obtenu un financement, pour échanger de bonnes pratiques, conseils, etc.

Enfin, je tiens à féliciter la détermination militante de quelques uns, qui a permis la création d'une nouvelle AFTC dans l'AIN. Cette couverture de plus en plus affinée du territoire permettra de répondre au souci de proximité qui a toujours animé notre fédération.

Croyez en mon indéfectible amitié.

Emeric GUILLERMOU
Président de l'UNAFTC
guillermou.e@orange.fr

le président de l'UNAFTC et le comité de rédaction de TRAITS D'UNION attendent toujours vos suggestions et propositions pour améliorer ce bulletin interne. Nous aimerions aussi créer une rubrique petites annonces, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes.

N'hésitez pas non plus à investir :

- Le Forum de discussion de l'UNAFTC <http://temoignages.traumacranien.org/>

- Le groupe Facebook de l'UNAFTC « www.traumacranien.org »

<http://www.facebook.com/group.php?gid=102506702654>

FACEBOOK : (taper facebook sur un moteur de recherche et ouvrir votre compte Nom, adresse, mail et mot de passe).

Contact et conseils :

Sophie FLUCHOT aftc.bourgogne@traumacranien.org

06-16-38-80-31 ou 09-54-80-10-58

<http://www.facebook.com/Sophie.FLUCHOT.AFTC.sophieflu.TRAUMACRANIEN>

N°22
Octobre 2011

Sommaire

Vie de l'UNAFTC

2



Vie des AFTC, des GEM et
des établissements et
services adhérents

6

Biographie et documentations

7

Information

8

UNAFTC

91/93 rue Damrémont

75018 Paris

Tél : 01 53 80 66 03

Fax : 01 53 80 66 04

Email : secretariat@traumacranien.org

Site internet : www.traumacranien.org

Comité de rédaction

Marie Christine CAZALS

marie-christine.cazals@orange.fr

Correctrice

Jacqueline MADINIER

Réalisation

VICTORIA CONCEPT

06 79 03 36 87

victoria.concept@gmail.com



vie de l'UNATFC

Déménagement du siège

Comme nous vous l'annonçons dans le bulletin du 19 juillet 2011, l'UNAFTC a déménagé à la fin du mois d'août : l'adresse du siège est désormais :

**UNAFTC 91/93 rue Damrémont
75018 Paris**

Nos numéros de téléphone et fax, adresses mail et adresse du site internet restent inchangés.

L'entrée se fait par le numéro 89 de la rue Damrémont et les stations de métro les plus proches sont «Jules Joffrin» sur la ligne 12 et «Porte de Clignancourt» sur la ligne 4.

Nous avons encore quelques difficultés d'acheminement du courrier, bien que toutes les démarches nécessaires aient

été faites, nous n'avons pas encore pu finir le classement et le rangement de nos dossiers, aussi nous vous demandons d'être tolérants pendant encore quelque temps.

Nous vous rappelons les horaires de permanence.

Les permanences du siège de l'UNAFTC sont assurées du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (le vendredi 17h). Fermeture exceptionnelle lundi 31 octobre en raison du pont du 1er novembre (Toussaint).

L'équipe du siège : Nathalie Micolas, chargée de mission et Marie Pacitto, secrétaire comptable sont à votre écoute.

Tél : 01 53 80 66 03

Mail : nathalie.micolas@traumacranien.org

Mail : secretariat@traumacranien.org

Date à retenir

Réunion sur les GEM Groupes d'Entraide Mutuelle

En collaboration avec l'AFTC Alsace et l'AFTC Ile de France / Paris, nous vous proposons une réunion sur les GEM

Date : vendredi 25 novembre 2011 de 10h à 16h .

Lieu : Association Reille - 34 avenue Reille - 75014 Paris

Thème : Il s'agit de réunir les AFTC ayant déjà une expérience de GEM en activité et celles qui ont déposé des dossiers et qui ont obtenu un financement, pour échanges de bonnes pratiques, conseils, etc.

Assemblée Générale UNAFTC 2012

Date : vendredi 30 mars 2012, 8h30 – 18h 30

Lieu : Auditorium de la FFSA 26 Boulevard Haussmann 75012 Paris (mis à notre disposition gratuitement).

Thème : Une intervention d'une heure introduira cette journée, autour du thème de la bientraitance dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes cérébro-lésées et de leurs proches.

Un dîner sera proposé la veille aux adhérents et partenaires qui le souhaitent.

Renseignements : secretariat@traumacranien.org
tel : 01 53 80 66 03

En 2013 l'AG de l'UNAFTC sera organisée en Lorraine par l'AFTC Lorraine et sera précédée d'un colloque.

Prochaines Journées de formation UNAFTC pour les établissements et services accueillant des personnes cérébro-lésées

Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation 11 75 43101 75



journée de formation UNAFTC des établissements et services 8 juin 2011 Paris

Première journée

Date : jeudi 2 février 2012

Lieu : Paris (à préciser)

Thème : « La communication et la collaboration entre les familles, les proches et les professionnels ».

Deuxième journée

Date : vendredi 8 juin 2012

Lieu : Paris (à préciser)

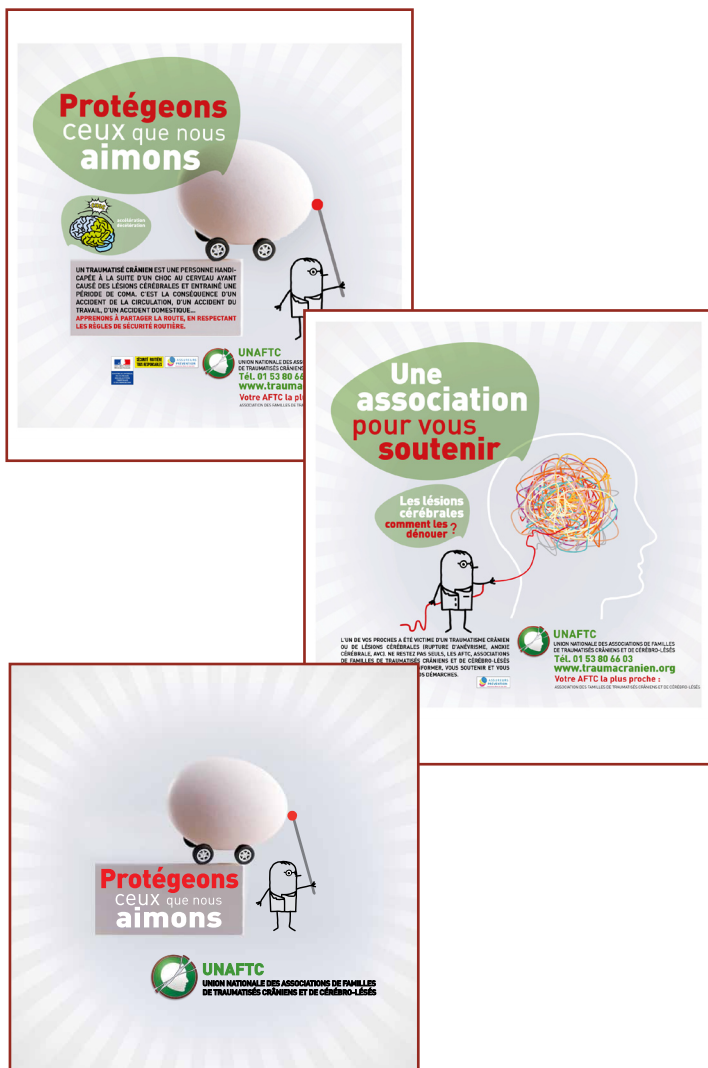
Thème : « Structuration, organisation et harmonisation de l'accompagnement des personnes cérébro-lésées au travers des activités, ateliers et sorties ».

Informations :

nathalie.micolas@traumacranien.org tel : 01 53 80 66 03
Ou chalme.l@orange.fr tel : 06 87 11 01 51



Documentation à votre disposition



Nouvelles affiches et plaquettes UNAFTC Comme annoncé aux personnes présentes, lors des journées des adhérents des 29 et 30 septembre, nous avons fait expédier gratuitement aux AFTC :

- des affiches et des plaquettes de prévention
- des affiches de communication
- Les GEM, établissements ou services adhérents qui souhaiteraient recevoir ces documents doivent passer commande au siège de l'UNAFTC.

Sur tous ces outils, créés par l'UNAFTC, un espace a été réservé pour insérer les coordonnées de votre AFTC ou de votre GEM ou de votre établissement ou de votre service.

Nous avons un stock résiduel de ces documents à l'UNAFTC pour vous réapprovisionner, mais nous vous enverrons les PDF de ces documents au cas où vous souhaiteriez les faire réimprimer vous-mêmes.

Nous avons choisi de ne pas en faire imprimer un stock trop important pour pouvoir les actualiser annuellement.

Malgré le comité de relecture de l'UNAFTC et celui de l'imprimeur, une faute d'orthographe a échappé à notre vigilance sur le mot «dangereux» dans le texte de la plaquette.

Cela va être corrigé sur le PDF et les futurs documents qui seront imprimés, mais en attendant et je m'en excuse il faudra utiliser ceux là.

Nous avons pu réaliser ces documents avec l'aide d'une graphiste, les imprimer et vous les expédier grâce à la subvention de la DSCR et à l'aide financière de la FFSA, via «Assureurs prévention», c'est la raison pour laquelle leurs logos ont été insérés.

En espérant que ces documents vous seront utiles, je vous prie de m'excuser pour la faute d'orthographe que j'ai laissé passer et je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires et/ou suggestions.

Marie-Christine CAZALS

Vice présidente chargée de la communication

mob: 06 62 09 51 08

courriel: marie-christine.cazals@orange.fr

Des documents encore disponibles :

Nous avons en stock à votre disposition :
gratuitement sauf frais de port :

- Le recueil « Vivre avec un traumatisme crânien, paroles de blessés, paroles de familles » réédition 2010
- « Le Guide pratique de l'indemnisation » conçu par l'Amiral Picart



- Les anciens numéros de la « revue Résurgences »
- Le livret : « La sexualité traumatisée, aborder la sexualité des TC »
- Le DVD : « Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre »



vie de l'UNAFTC



10 € frais de port compris :

- Le DVD : « des vies fauchées » et « comprendre le TC et les lésions cérébrales » réédition 2011

RAPPEL Le Partenariat UNAFTC/ANCV pour les personnes traumatisées crâniennes et/ou cérébro-lésées et leur famille aux ressources limitées

Une formidable opportunité qui est offerte à tous les adhérents de l'UNAFTC.

L'UNAFTC et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) ont signé une convention de partenariat pour permettre le départ en vacances de personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées et de leur famille en proposant deux types d'aide destinée aux personnes ayant des ressources limitées. En 2011, l'attribution de la dotation a été faite sur une base prévisionnelle de 110 dossiers.

L'ensemble de la dotation a été attribuée pour des séjours de janvier 2011 à septembre 2011 : soit 91 bénéficiaires représentant 48% du séjour en moyenne.

Parmi ces bénéficiaires : 78 personnes cérébro-lésées et 13 aidants familiaux



AIDES AUX PROJETS VACANCES

50 dossiers portés par 11 établissements et services et 41 dossiers portés par 8 AFTC.

Une dotation complémentaire nous a été accordée pour l'année en cours, à savoir jusqu'au 31 décembre 2011.

Prochaine commission d'attribution le 7 décembre 2011, mais il y a une possibilité de réunir la commission en urgence après cette date.

Une nouvelle convention devrait être signée en 2012.

Les chèques vacances pour les personnes travaillant en ESAT

Les ESAT adhérent à l'UNAFTC ont la possibilité de demander un dossier au CCAH (Comité National Coordination Action Handicap) pour obtenir une aide financière pour leurs projets vacances et permettre ainsi aux travailleurs remplissant les critères d'éligibilité de bénéficier de chèques vacances au même titre que les salariés du milieu ordinaire de travail.

Les APV Aides au Projet Vacances

Les APV proposent une aide financière à la personne sous forme de chèque vacances. Cette aide est réservée uniquement aux adhérents des AFTC (personnes cérébro-lésées, aidants familiaux et/ou accompagnateurs) et aux personnes prises en charge dans un établissement ou un service adhérent à l'UNAFTC, aux aidants familiaux et accompagnateurs éventuels de ces personnes sous condition de ressources. Les bénéficiaires ne peuvent postuler que pour un séjour par an, séjour pouvant aller de 4 nuitées consécutives jusqu'à 15 jours. Un cofinancement doit obligatoirement être recherché.

Les chèques vacances sont utilisables auprès des prestataires qui acceptent pour le paiement de leur prestation les chèques vacances (campings, gîtes, hôtels, clubs de vacances, transport, parcs d'attraction, organisme de vacances comme ARECA et AHAVA par exemple, etc.). Les établissements acceptant les chèques vacances sont répertoriés sur le site www.ancv.com.

Pour obtenir les dossiers de demande d'aide et tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter notre chargée de mission,

Nathalie Micolas : nathalie.micolas@traumacranien.org

Tel : 01 53 80 66 03



Le catalogue de formation UNAFTC

Plusieurs types de formation vers différents publics seront proposés dans le catalogue de formation UNAFTC 2012, après le succès des formations 2011. Ils sont toujours centrés sur l'accompagnement des personnes cérébro-lésées et leur famille. Ces modules seront organisés à Paris et/ou dans les régions et/ou dans une AFTC, un établissement et/ou un service qui en ferait la demande.

Pour un module de formation sur site dans votre établissement, votre service, votre AFTC, contactez nous

Numéro d'enregistrement de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : 11 75 43101 75

- Des modules de formations tout public professionnels et familles

- Des Journées de formation pour les établissements et services

- Les Journées de formation des adhérents

Catalogue bientôt disponible au siège de l'UNAFTC sur demande tel : 01.53.80.66.03. secretariat@traumacranien.org et sur le site internet : www.traumacranien.org



Le numéro 43 de juin 2011 de la revue semestrielle de l'UNAFTC « Résurgences » est disponible au siège de l'UNAFTC

En attendant le numéro 44 de décembre.

Responsable de la Rédaction : Jacqueline Madinier philippe. madinier@wanadoo.fr

Renseignements et abonnement :

secretariat@traumacranien.org

Tel : 01 53 80 66 03

Une base de données réalisée par Dominique Malègue, membre du comité de rédaction, recense les articles de Résurgences

par thème, elle est téléchargeable sur le site de l'UNAFTC : www.traumacranien.org



sommaire

édito 03 Que penser de la situation actuelle ?
Émeric Guillerrou

articles 06 Connaître les nouvelles institutions :
entretien avec Brigitte Dherbey
11 Traumatisme crânien et restrictions de participation à la vie sociale
Pr J.-M. Mazaux, Dr C. Belio, A. Prouteau, M. Kolec, K. Merceron, E. Dayre, K. Lemarié, J.-M. Destailats, M.-C. Cazals, M. Mauvillain, C. Barral
16 Un nouveau nom pour l'état végétatif ?
Pr Philippe Azouvi
17 Les troubles du comportement chez le traumatisé crânien : mieux comprendre pour mieux répondre
Dr Brooke Maddux
22 Les Entretiens d'Aix 2011
Dr François Tasseau
24 Une étude des besoins en Poitou-Charentes
Jacques Leblanc

actualités 26 Colloque et Assemblée Générale
UNAFTC 34 Actualités
37 Naissance de CAP'TCL
37 Nouvelles de la BIF
Gérard Guéneau
41 France Traumatisme crânien
Dr François Tasseau

vie des régions 42 Au fil des pages (sommaire en images)

pratique 56 Colloque et formations
57 Documentation
58 Agenda de l'UNAFTC
59 Adresses

paroles 63 L'adieu à Hélène L'équipe AFTC Isère
64 Poème Laurent Allaire
64 Un ami nous a quittés L'équipe AFTC Gironde
65 Moi, Céline Céline Viot



Vie des AFTC, des GEM et des établissements et services adhérents

AFTC Ile-de-France / Paris et CRFTC VII séminaire

AFTC Ile-de-France/Paris & le CRFTC organisent leur VII^e séminaire

Date : vendredi 18 novembre 2011

Lieu : Institut du Cerveau et de la Moëlle épinière
Hôpital Pitié-Salpêtrière - 75013 Paris

Thème : « Affectivité et sexualité des personnes cérébro-lésées : connaissance et reconnaissance »

Affectivité et Sexualité des
personnes cérébro-lésées :
Connaissance et Reconnaissance

Séminaire VII AFTC-CRFTC

.....

Date : 18 novembre 2011
Lieu : Institut du Cerveau et de la Moëlle épinière (ICM),
Paris 13
Tarifs : 50 € (professionnels), 25 € (familles et blessés)
repas compris
.....

Renseignements et inscriptions
Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien (CRFTC)
Pavillon Leriche - 96, rue Didot - 75014 Paris
Tél. : 01 56 53 69 90 - Fax : 01 45 41 09 61
Mail : crftc@crftc.org - www.crftc.org

Association de Familles de Traumatismes crâniens et de Cérébro-lésés
Ile-de-France / Paris (AFTC)
Pavillon Leriche - 96, rue Didot - 75014 Paris
Tél. : 01 40 44 43 94 - Fax : 01 40 44 43 58
Mail : aftc.idf@wanadoo.fr - www.trau-ma-crani-en.org
.....

non éligible à la formation continue

en partenariat avec
ASSISTANCE HÔPITALIÈRE PUBLIQUE DE PARIS

Renseignements et inscriptions :

AFTC Ile-de-France / Paris tel : 01 40 44 43 94 Mail : aftc.idf@wanadoo.fr

CRFTC tel : 01 56 53 69 90 mail : centressources.tc@wanadoo.fr

AFTC Martinique

Changement de président : Madame Patrice PLACOLY succède à M. Rodolphe BRELEUR

Changement de numéro de téléphone 05 96 50 72 51
fax : 05 96 63 01 97

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle présidente et un membre du bureau lors des journées des adhérents. Madame Placoloy n'est pas directement concernée par le traumatisme crânien d'un membre de sa famille mais elle a été sensibilisée par une amie proche.

AFTC Ain

Création d'une nouvelle AFTC : l'AFTC Ain. L'assemblée constitutive a eu lieu le 8 septembre 2011, en présence du président de l'UNAFTC Emeric Guillermou.

Président: Didier Bertron qui est le père d'un jeune homme victime d'un traumatisme crânien

Adresse : AFTC Ain- CRLC

12 Rue du Peloux - 01000 BOURG en Bresse

Email : bertron.didier@wanadoo.fr

téléphone : 06 80 45 46 81

AFTC 74 Rencontre Franco-Suisse

1^{ère} rencontre AFTC 74 - Fragile Canton de Vaud

L'AFTC74 a organisé une première rencontre avec FRAGILE VAUD, l'Association Suisse du Canton de Vaud pour les traumatisés cranio-cérébraux le 25 mai 2011 à Ethic Etape - Espace MJC d'Evian.

En accord avec nos amis suisses, nous avons décidé de proposer un après-midi convivial autour d'un goûter à nos adhérents de Haute-Savoie et du Vaud : timidement nous avons estimé à 35 / 40 personnes le groupe à venir. Erreur : nos adhérents se sont mobilisés en force, chacun des 4 secteurs a été représenté : la région d'Annecy - l'Arve/Faucigny - le Genevois - le



Chablais : 38 haut-savoyards se sont rendus sur le bord du Lac Léman ! Et 22 Vaudois ont été accueillis au port et amenés par minibus d'Ethic Etape jusqu'à la salle de rencontre.

Les 60 présents se sont tout naturellement réunis et mélangés autour de 8 grandes tables. Un petit mot de bienvenue d'Erik, Directeur du magnifique site dominant le lac et la côte suisse qui a été admirée par tous les présents.

André Rosé, Président de la délégation vaudoise, a bien laissé entendre qu'en 2012, on pourrait sans doute admirer la côte française lors d'une deuxième rencontre en terre vaudoise ...

Renseignements : AFTC 74 - Association des Familles de Traumatismes Crâniens et Cérébro-lésés de Haute-Savoie

Siège Associatif

18, Rue du Val Vert - 74600 SEYNOD - tél 04 50 44 68 82

aftc74seynod@free.fr

www.aftc-74.org

AFTC Lorraine

L'AFTC Lorraine organise en partenariat avec l'ALAGH* un colloque

Date : mardi 15 novembre 8h30 - 16h30

Lieu : Palais des Congrès de Nancy

Thème : « Les parcours de vie des personnes cérébro-lésées ? En Lorraine : de réponses spécifiques et coordonnées à construire »

Contact et inscription : Alagh tel : 03 83 93 49 99 site : www.alagh.net

* Association Lorraine d'Aide aux Grands Handicapés



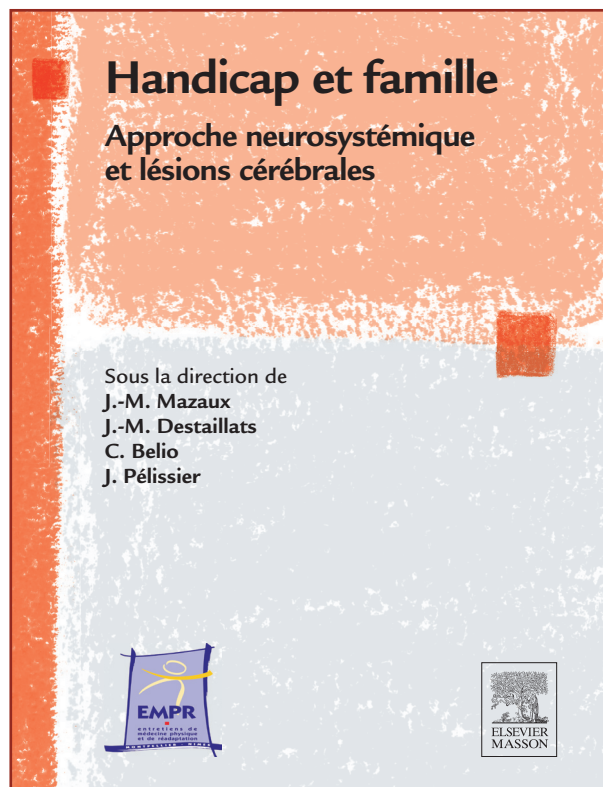
« Handicap et famille : approche neurosystémique et lésions cérébrales »

MAZAUX (J.-M., Dir.), DESTAILLATS (J.-M., Dir.),

BELIO (C., Dir.), PELISSIER (J., Dir.)

Editeur Masson Collection Rencontre en Rééducation

ISBN : 978 - 2 - 294 - 71414 - 6



Les théories systémiques proposent un renouvellement de l'approche des difficultés relationnelles qui peuvent survenir entre la personne soignée, les membres de sa famille et les professionnels du soin et de la rééducation.

Cette approche trouve une application particulièrement intéressante et adaptée chez les personnes victimes de lésions cérébrales vasculaires ou traumatiques, en prenant en compte les troubles cognitifs et du comportement (neuro-systémique) et leurs conséquences sur les dynamiques des systèmes dans lesquels ces patients s'inscrivent.

Du fait de leur vulnérabilité, l'impact du handicap autour de ceux-ci peut conduire à des distorsions pathologiques du lien familial et institutionnel.

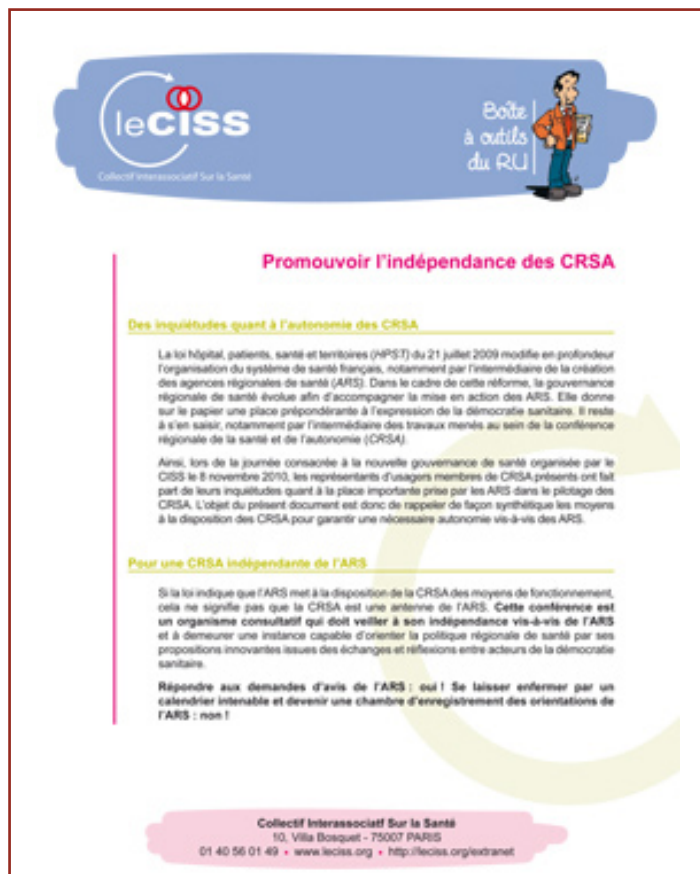
Cet ouvrage vise à apporter des informations sur les théories systémiques et leurs applications pratiques dans les soins de médecine physique et réadaptation, en montrant l'intérêt de prendre en compte la triangulation relationnelle patient-famille-institution dans la constitution des projets de réadaptation.

On y trouvera d'une part des exemples d'évolution de fonctionnements institutionnels en médecine physique et réadaptation en France et en Europe francophone et de l'impact positif de ces changements sur les familles et les patients, d'autre part les résultats d'études de cas cliniques et d'études de groupe, en pratique hospitalière et en pratique ambulatoire, qui sont en faveur d'un effet positif de cette approche.

Boîte à outils des représentants des usagers : « Fiche CISS - CRSA »

Les représentants des usagers, membres des CRSA, ont fait part de leurs inquiétudes quant à la place prépondérante des ARS dans le pilotage des CRSA. Le CISS a donc créé une fiche synthétique rappelant les moyens à la disposition des CRSA pour garantir une nécessaire autonomie vis-à-vis des ARS.

Fiche disponible au CISS tel : 01 40 56 01 49 ou sur le site : www.leciiss.org



« Guide d'accompagnement juridique des victimes de la route et de leurs familles »

Grâce à la réflexion menée avec les administrations, les associations de victimes et les représentants des sociétés d'assurances, la Sécurité routière a édité avec la Documentation française un guide consacré aux difficultés spécifiques auxquelles sont confrontées les victimes d'un accident de la route et leurs proches, qu'il convient de diffuser le plus largement. L'UNAFTC a participé à l'élaboration de ce guide et ses coordonnées sont données.

Ce guide est téléchargeable sur le site internet de la DSCR : www.securite-routiere.gouv.fr

Pour commander des exemplaires sous réserve du stock disponible, le catalogue de la Sécurité routière est accessible par le lien suivant :

<http://actionlocale.application.equipement.gouv.fr/public.do>



Revalorisation de l'AAH Allocation Adulte Handicapé

Le montant mensuel de l'AAH est porté à 743,62 à compter du 1er septembre 2011 par Décret numéro 2011 – 658 du 10 juin 2011 relatif à la revalorisation de l'AAH.

Source : www.legifrance.gouv.fr

La Contribution Solidarité Autonomie CSA

La journée de la solidarité, initialement fixée au lundi de Pentecôte, a été créée par la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Elle est complétée par la loi n°2008-351 du 16 avril 2008.

La CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) a en charge la gestion de la recette de cette journée dénommée : la Contribution Solidarité Autonomie (CSA),

En 2010 : 2,24 Md € ont été collectés par les employeurs publics et privés.

La CNSA les a redistribués de la façon suivante :

Au bénéfice des personnes âgées :

- 450 M € ont été versés aux conseils généraux pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- 896 M € ont été alloués aux établissements et services médico-sociaux accueillant ce public

Au bénéfice des personnes handicapées :

- 582 M € ont été versés aux conseils généraux pour le financement de la prestation de compensation du handicap (PCH) et le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)
- 313 M € ont été distribués aux établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap

Plus concrètement, les recettes de ce jour travaillé ont par exemple servi à financer des travaux de modernisation ou de reconstruction de maisons de retraite ou d'établissements spécialisés pour personnes handicapées, à renforcer la professionnalisation des services d'aide à domicile, à financer les nouvelles missions des MDPH (accueil des personnes handicapées, évaluation de leurs besoins) .

Les autres ressources de la CNSA :

En 2010, la CSA représentait 11,9% du budget total de la CNSA. En effet outre la CSA, la CNSA répartit d'autres ressources qui contribuent au financement de la prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie à domicile et en établissement, notamment :

- 0,1% du produit de la CSG contribution sociale généralisée (1,12 milliard en 2010)

- des crédits de l'assurance maladie destinés aux établissements et services médico-sociaux pour les personnes âgées et les personnes handicapées (l'ONDAM médico-social Objectif National de Dépenses d'Assurances Maladie : 15,117 milliards en 2010)

Source CNSA communiqué de presse du 7 juin 2011



Rappel : - Le service civique une opportunité pour les AFTC et les GEM

Le service civique a été créé par la loi du 10 novembre 2010. Il vise à développer l'engagement volontaire des jeunes pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans une démarche d'accompagnement des structures d'accueil.

Sa forme principale est l'engagement de service civique, il offre à des jeunes de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager, pour une durée de 6 ou 12 mois, renouvelable une fois, auprès de collectivités, fondations, associations (comme nos AFTC et nos GEM), etc.... et d'acquérir ainsi de nouvelles compétences. Ces jeunes perçoivent une indemnité de l'Etat de 442 €, complétée par une prestation d'un minimum de 100 € versée par l'organisme d'accueil.

Il peut aussi prendre la forme du volontariat de service civique pour les personnes âgées de plus de 25 ans, l'organisme d'accueil verse une indemnité de prise en charge comprise entre 109 € et 727 €.

Pour recevoir des volontaires au service civique il faut que les organismes d'accueil comme nos associations demandent un agrément auprès de l'Agence de Service Civique.

Dans chaque région, le Préfet est le délégué territorial de l'Agence de Service Civique.

Les AFTC et les GEM peuvent faire une demande d'agrément et accueillir ces jeunes pour les aider dans leurs activités et projets.

Renseignements :

www.service-civique.gouv.fr tel : 01 40 56 41 80

Mail : agence@service-civique.gouv.fr